

**EMCC**  
EMCC

Euro-Mediterranean Competitiveness Confederation  
**La voix des entreprises en Méditerranée**

## CONTEXTE

Dans la région nord-américaine (Alena) un mouvement de chefs d'entreprises, le North American Competitiveness Council (NACC), a permis aux dirigeants de parler d'une seule voix auprès des trois chefs d'Etats. Lancé en 2006, le NACC s'est appuyé sur les organisations patronales et les entreprises intéressées par l'intégration régionale. Ses représentants ont rencontré régulièrement les exécutifs des trois pays de l'ALENA à qui ils ont transmis leurs recommandations en matière de facilitation des échanges commerciaux, d'harmonisation des normes et des réglementations, ou encore d'intégration énergétique.

Dans la région est-asiatique, les entrepreneurs ont été à l'origine de l'intégration productive qui s'est déployée depuis les années 1960, entre le Japon et les Dragons d'abord, puis avec les « bébés Tigres » et enfin la Chine depuis quinze ans. Cette intégration productive s'accompagne désormais de rencontres des exécutifs de la région. L'« ASEAN + 3 » (Corée du Sud, Japon, Chine) depuis 2001 puis l'« ASEAN + 5 » (avec la Nouvelle Zélande et l'Australie) constituent le cadre de cette coopération dans les domaines financier et monétaire, de l'harmonisation des normes productives ou encore de la sécurisation de l'approvisionnement énergétique et du transport maritime.

Afin que les révolutions arabes débouchent rapidement sur la démocratie et le développement, il est temps que les pays européens facilitent l'intégration économique de ces pays à l'Europe par la production, comme l'Allemagne et l'UE ont su intégrer l'Allemagne de l'Est et les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) après la chute du mur de Berlin.

Les acteurs économiques de la grande région euro-méditerranéenne, qui représentera un milliard de citoyens en 2050 (500 millions d'Européens et 500 millions dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée – PSEM), ne disposent pas d'un outil équivalent pour leur coopération et leur dialogue avec les autorités publiques. Il convient donc de doter cette région d'un mouvement de chefs d'entreprises qui parleront d'une seule voix et militeront pour le rapprochement, par l'économie, des deux rives de la Méditerranée. De nombreuses initiatives sont déjà à l'œuvre dans l'ensemble des pays concernés mais, faute de concertation à l'échelle régionale, elles souffrent aujourd'hui de leur éparpillement qui en limite leur portée. Le Secrétariat général de Barcelone a un rôle à jouer en tant qu'acteur institutionnel, mais celui-ci doit impérativement être complété par une fédération des acteurs privés pour faciliter le dialogue public-privé.

Pour que l'Europe ne sombre pas dans un déclin économique prolongé et sache engager la 3e révolution industrielle – résultant du couplage des énergies renouvelables et de l'informatisation – il est nécessaire de considérer l'espace euro-méditerranéen comme l'espace pertinent, support des leviers de croissance pour l'Europe tout au long du XXIe siècle. De même, pour que les PSEM ne restent pas périphériques à l'Europe mais deviennent les pivots entre l'Europe et l'Afrique, il est nécessaire de considérer, là encore, l'espace euro-méditerranéen comme l'espace pertinent, support des leviers de la croissance des PSEM au cours du XXIe siècle.

La complémentarité économique, la profondeur scientifique, la proximité géographique et culturelle de l'Europe et des PSEM constituent des opportunités que ni les uns ni les autres ne peuvent négliger. IPEMED a lancé en 2009 un grand mouvement de chefs d'entreprises euro-méditerranéennes, l'EMCC. Il est nécessaire aujourd'hui que ce mouvement se développe et agisse comme une confédération puissante capable d'accélérer l'histoire.

## OBJECTIFS

### Accélérer l'intégration économique de la région méditerranéenne au profit de l'ensemble des populations

- ❖ Créer un mouvement international d'ampleur, un réseau paritaire entre Nord et Sud mobilisant le plus grand nombre possible de leaders économiques des deux rives qui partagent la même conception du développement : productif, durable, solidaire ; et la même exigence éthique de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise.
- ❖ Etablir un dialogue sur les grandes questions économiques de la région avec les meilleurs think-tanks, les organisations professionnelles et les institutions internationales, régionales ou européennes compétentes.
- ❖ Devenir un interlocuteur privilégié des administrations et des pouvoirs politiques pour proposer un cadre juridique et réglementaire propre à l'intégration régionale.
- ❖ Faire des recommandations par secteurs, par régions ou par pays afin d'accélérer les réformes utiles à l'intégration régionale, tant Nord-Sud que Sud-Sud.
- ❖ Concentrer les efforts de concertation et de lobbying sur les quelques projets phares dans les secteurs économiques clés de la région (financement du développement, accès à l'eau et à l'assainissement, agriculture, sécurité alimentaire et développement rural, transition énergétique, TIC, transport et logistique, santé...).
- ❖ Renforcer la notion d'intérêt général du bassin méditerranéen, de la gestion partagée des biens communs (qualité de l'eau, adaptation au changement climatique, prospérité partagée...).
- ❖ Faire de la « sécurité générale » à long terme un fil conducteur qui se décline selon les secteurs : sécurité des investissements à long terme, sécurité énergétique, sécurité alimentaire, sécurité en approvisionnement en eau, sécurité de la mobilité des personnes.

## ADHÉSION

L'adhésion est ouverte aux représentants de tous les pays qui s'intéressent à la région méditerranéenne, de la Méditerranée occidentale à la Méditerranée orientale, incluant aussi les pays européens non méditerranéens.

L'adhésion est ouverte :

- ❖ aux entreprises ;
- ❖ aux organisations patronales nationales ;
- ❖ aux adhérents institutionnels et multilatéraux.

Les adhérents apportent une contribution financière de 1000 € versée sur un fonds géré par KPMG et signent une charte éthique. Les membres fondateurs d'IPEMED sont membres de droit d'EMCC.

# INTÉRÊT POUR LES ADHÉRENTS

Les membres d'EMCC bénéficient de cinq avantages, qui correspondent aux grandes missions de la confédération :

- ❖ Œuvrer pour de nouvelles relations Nord-Sud – mission d'intérêt général ;
- ❖ Promouvoir un environnement économique durable en Méditerranée – mission pour le développement et l'emploi ;
- ❖ Bénéficier des travaux d'IPEMED et des autres think-tanks et centres d'expertise spécialistes de la Méditerranée – mission d'information ;
- ❖ Echanger entre pairs pour préparer des projets communs – mission d'utilité pour les populations ;
- ❖ Participer à un mouvement international de dirigeants économiques qui partagent les mêmes convictions pour influencer sur les politiques et l'avenir commun de la région – mission d'influence.

## GOVERNANCE

L'EMCC est une entité autonome qui a pour vocation à démultiplier l'impact des acteurs existants. La gouvernance sera légère pour permettre un essor facile durant les premières années :

- ❖ Une assemblée générale regroupant les membres adhérents ; elle donne lieu à un grand Forum annuel, une fois au Nord, une fois au Sud ;
- ❖ Un bureau des présidents élus, un par pays, se réunit la veille du Forum annuel ;
- ❖ Un secrétariat assuré par IPEMED en relation avec d'autres organismes partenaires ;
- ❖ Des comités thématiques (eau, énergie, finance...) portés par les membres.

### CONTACT ADHESION

**Jean-Marie Paintendre**

Email: [jean-marie.paintendre@ipemed.coop](mailto:jean-marie.paintendre@ipemed.coop)

Tél: +33 1 56 54 02 00

**Jannet Bouarada**

Email: [jannet.bouarada@ipemed.coop](mailto:jannet.bouarada@ipemed.coop)

Tél: +33 1 56 54 02 01